

PROGRAMME DU MAÎTRE D'OUVRAGE

1. Contenu de la Mission confiée au maître d'œuvre

- APS/APD (avant-projet sommaire et détaillé).
- PRO (projet).
- PC (démarches pour obtenir le permis de construire)
- EXE (étude d'exécution).
- ACT (assistance à la passation des contrats de travaux).
- DET (direction de l'exécution des travaux).
- OPC (organisation et pilotage de chantier).
- AOR (assistance aux opérations de réception).

2. Objectifs de l'opération

En raison d'une mise aux normes très onéreuse, d'un défaut de conception concernant l'accessibilité et de difficultés de chauffage de la salle polyvalente actuelle, le conseil municipal a décidé de construire une salle des fêtes.

Construite de plain-pied, elle doit comprendre :

- une salle pour 200 personnes avec scène (+ loges et coulisses)
- un bar donnant sur la salle et la terrasse couverte
- une cuisine pour 200 couverts
- une plonge
- un local rangement vaisselle
- des WC (H+F+PMR)
- un local de rangement des tables et chaises
- un local technique
- une terrasse couverte pour 100 personnes (liaison avec bar)

La salle doit s'inscrire dans un environnement paysager à créer en lieu et place des terrains de football.

3. Données relatives au site

- a) Situation : le terrain se situe à 550 m du village. Il est desservi par un chemin en enrobé jusqu'au parking en stabilisé qui sera conservé.
- b) Cadastre : Section 31, parcelles 38 et 39
- c) Qualité architecturale : le bâtiment doit s'insérer dans le milieu naturel
- d) Qualité paysagère de l'environnement : les terrains de football seront remplacés par un aménagement paysager du Ried : prairie fleurie, arboretum...
- e) Réseaux : assainissement non collectif, approvisionnement en eau autonome

4. Détails des surfaces

Surfaces nécessaires pour la salle des fêtes :

<i>Fonction</i>	<i>Surface (m2)</i>	<i>Remarque</i>
Hall d'entrée	25	Accès toilettes et vestiaire
Sanitaires H/F/PMR	30	
Salle (200 personnes)	200	
Scène + coulisses	?	Surface à déterminer en fonction de la scène qui fait 24m ²
Rangement matériel	25	Rangement 35 tables et 210 chaises emboîtables
Local technique	12	Tableau électrique + eau + production eau chaude + chauffage ? + matériel de nettoyage
Cuisine	30	
Bar	20	
Plonge	15	
Rangement vaisselle	10	
Total	Environ 400	
Terrasse couverte	100	Pour 100 personnes, liaison avec le bar, sol dallé ou pavé. Terrasse couverte

Éléments non concernés par le programme opérationnel mais ayant une influence sur le projet

Aménagement paysager		Au sud, jusqu'à l'étang du Rollfeld : Prairie du Ried, arboretum du Ried, vue sur l'emplacement du feu de la St jean
VRD Parking dont PMR		Conservation du parking actuel (150 places) avec toutefois l'aménagement de 3 places de parking PMR

Zones qui doivent rester libre de toute emprise

Cf. plan 6. Contraintes

5. Exigences

- a) Accessibilité : salle de plain-pied.
- b) Acoustique de la salle : effort à porter sur ce point car public très sensible au bruit.
- c) Revêtements des sols : résistants et faciles d'entretien, doivent supporter les débordements éventuels lors d'une fête.
- d) Chauffage : adapté à l'utilisation de la salle, très irrégulière en hiver. Il faut un faible coût à la mise hors gel entre les utilisations et une bonne réactivité lors de l'occupation de la salle.
- e) Prévoir le bâtiment dans son écrin de verdure (parc arboré du Ried)
- f) Réutilisation du parking actuel (prévoir 3 places PMR à proximité de l'entrée de la salle)
- g) Coût : 700 000 € HT

6. Contraintes :

- a) Construction hors carte communale
- b) Assainissement non collectif
- c) Approvisionnement en eau autonome (nappe phréatique)
- d) Construction de plain-pied (accessibilité)
- e) Intégration paysagère
- f) Ouverture du bâtiment sur installations d'été (terrasse couverte)
- g) Zones à préserver (cf. plan)



7. Liaison fonctionnelle :

